

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2025**

Session ordinaire du conseil tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 3 février 2025 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents, monsieur le directeur général Martin Tremblay et madame la greffière Françoise Ruel.

A. Présences et ouverture

B. Adoption de l'ordre du jour

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 6 janvier 2025
- 2) Séance extraordinaire du 28 janvier 2025
- 3) Comité plénier du 28 janvier 2025

D. Période de questions

E. Correspondance

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.
- 2) Rapport d'activités financières sommaire au 31 décembre 2024.
- 3) Ressources humaines – Modalité temporaire de trois emplois de personnel cadre aux fins de remplacement temporaire d'un personnel-cadre.
- 4) Litige en télécommunication – Mandat de représentation.
- 5) Cookshire-Eaton Innovation – Aide financière.
- 6) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant divers dossiers.
- 7) Construction M. Prévost – Offre de services concernant l'aménagement du sous-sol de l'hôtel de ville.
- 8) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres – Paiement d'honoraires professionnels concernant la réfection de la rue Principale Est (TECQ).
- 9) Excavation Steve Leblanc – Paiement d'honoraires professionnels supplémentaires concernant le trottoir sur la route 251 (R-9348).
- 10) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers dossiers.
- 11) FNX Innov inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant le Barrage Sawyerville (R-7964).
- 12) Gravière Bouchard – Approvisionnement en gravier pour le stationnement de la Halte routière du secteur Johnville.

- 13) Pavage Estrie-Beauce – Paiement d'honoraires professionnels concernant la rue Bibeau (TECQ).
- 14) Robitaille Équipement inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant des lames de déneigement.
- 15) Turco-Shank Construction – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers travaux au Centre communautaire Sawyerville (75% FRR-volet 2 et 25% PTI).
- 16) Terrain municipal situé au 560, rue Albert, secteur Cookshire (partie du lot 4 487 628) – Offre d'échange de terrain voisin (partie du lot 4 487 531).
- 17) Gala reconnaissance des employés du Haut-Saint-François du Comité d'adaptation de la main d'œuvre du Haut-Saint-François (CAMO) – Nomination de deux représentants.
- 18) Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour l'entretien du réseau routier municipal – Autorisation.
- 19) Commission municipale du Québec – Demande d'exemption de taxes du Centre communautaire de Bulwer inc. pour l'immeuble situé au 254, chemin Jordan Hill.
- 20) Appel d'offres concernant l'implantation des services informatiques privés pour l'année 2025 – Nomination des membres du comité de sélection.

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Consultation publique du 28 janvier 2025 sur le *Règlement 370-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021 concernant les unités d'habitation accessoire* (UHA) – Compte-rendu.
- 2) Demande d'autorisation à la CPTAQ – Projet d'agrandissement acéricole pour l'immeuble situé au 830, rue Pope, secteur Cookshire (lots 4 486 985 et 6 417 297).

H. Communications et vie communautaire

- 1) Ressources humaines – Embauche d'une coordonnatrice au service d'animation estivale 2025.
- 2) Polyvalente Louis Saint-Laurent d'East Angus – Demande de participation concernant l'album des finissants.
- 3) Journées de la persévérance scolaire 2025 – Participation.
- 4) Projet Circonflex avec la MRC – Accord de réception de casiers en bois (annulation).
- 5) Journal du Haut-Saint-François – Cotisation pour l'année 2025.
- 6) Fête de la pêche – Demande de subvention pour la 2^e édition (MELCCFP).
- 7) Rendez-vous québécois du loisirs rural 2025 – Inscription.

I. Travaux publics

- 1) Ressources humaines – Fin du lien d'emploi avec un journalier permanent.
- 2) Approvisionnement en lames d'usure pour le déneigement.
- 3) Projet « Le tri à l'école, un petit geste, un grand impact » – Participation municipale.
- 4) Système de collecte intelligente – Approvisionnement pour un second équipement.
- 5) Flotte de véhicules – Réparations supplémentaires à l'unité 67-16 (R-2024-12-10011).

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Consultation publique concernant une antenne de télécommunication – Nomination de représentant et délégation du pouvoir de fixer et présider la consultation publique.

K. Proposition(s) des membres du conseil

L. Avis de motion

- 1) *Règlement 371-2025 décrétant une dépense de 5 100 000 \$ et un emprunt de 1 103 966 \$ afin de réaliser la réfection de divers segments de chemins, comprenant une subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du volet Redressement – Sécurisation, réseau prioritaire, du Programme d’aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 3 996 034 \$ – Avis de motion et adoption du projet de règlement.*

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement 370-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021 concernant les unités d’habitation accessoire (UHA) – Adoption du second projet.*

N. Varia

- 1) Comité de loisirs du Camping Prévert – Commandite pour l’année 2025.
- 2) Congrès annuel du développement local 2025 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Représentation.
- 3) Forum du Plan de développement de la zone agricole et forestière (PDZA) du Haut-Saint-François – Représentation.

O. Période de questions

P. Ajournement ou levée de la séance

A. Présences et ouverture par le maire et président d’assemblée

La greffière adjointe certifie que l’avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l’heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l’ouverture de la séance formant le quorum, l’assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

B. Adoption de l’ordre du jour

Résolution 2025-02-0038

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l’ordre du jour de la séance ordinaire du 3 février 2025 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

C. Adoption de procès-verbaux

- 1) Séance ordinaire du 6 janvier 2025

Résolution 2025-02-0039

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 janvier 2025 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu’une copie a été dûment

distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Séance extraordinaire du 28 janvier 2025

Résolution 2025-02-0040

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 janvier 2025 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Comité plénier du 28 janvier 2025

Résolution 2025-02-0041

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le procès-verbal du Comité plénier du 28 janvier 2025 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Période de questions

- 1) Un citoyen dépose une lettre quant à une résolution de cession de terrain municipal avec réserve notariée d'un organisme. Discussion entourant l'organisme et l'échéance de la transaction.

E. Correspondance

Résolution 2025-02-0042

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de déposer aux archives municipales la liste de correspondance du conseil municipal pour le mois de janvier 2025, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F. Administration générale et financière

- 1) Comptes du mois.

Résolution 2025-02-0043

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 3 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses qu'il autorise en vertu de son règlement de délégation de pouvoir en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'approuver la liste des comptes à payer telle que recommandée par le Comité des finances et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Rapport d'activités financières sommaire au 31 décembre 2024.

Résolution 2025-02-0044

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de déposer aux archives municipales le rapport d'activités financières sommaire de la Ville de Cookshire-Eaton au 31 décembre 2024, tel que préparé par la trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Ressources humaines – Modalité temporaire de trois emplois de personnel cadre aux fins de remplacement temporaire d'un personnel-cadre.

Résolution 2025-02-0045

CONSIDÉRANT QUE les fonctions d'une direction de service sont vacantes;

CONSIDÉRANT QUE ces fonctions peuvent être distribuées temporairement parmi trois membres de l'équipe du personnel-cadre;

CONSIDÉRANT QUE ces fonctions sont supplémentaires à celles de leur emploi convenu;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le maire à signer l'entente numéro 1 avec les membres du personnel-cadre concernés, tel que déposée par la greffière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Litige en télécommunication – Mandat de représentation.

Demande annulée.

5) Cookshire-Eaton Innovation – Aide financière.

Résolution 2025-02-0046

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu :

D'ALLOUER une aide financière au montant de 50 800 \$ à Cookshire-Eaton Innovation pour l'année 2025;

D'AFFECTER un montant de 32 056,16 \$ pour la Halte Johnville au fonds de

développement.

Ces dépenses sont affectées au fonds de développement en vertu du *Règlement relatif à la création d'une réserve financière pour le développement de la Ville de Cookshire-Eaton*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. – Paiement d'honoraires professionnels juridiques concernant divers dossiers.

Résolution 2025-02-0047

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement au montant de 6 510,69 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels juridiques de Cain Lamarre s.e.n.c.r.l., détaillés comme suit :

Objet	Montant
1. Ressources humaines – Procédure de fin d'emploi	1 349,08 \$
2. Litige juridique - Télécommunication	4 103,31 \$
3. Ressources humaines – Renouvellement de la convention collective des pompiers	185,39 \$
4. Litige juridique – Conformité à la réglementation de zonage.	401,70 \$
5. Dossier général – Divers	471,21 \$
Total :	6 510,69 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Construction M. Prévost – Offre de services concernant l'aménagement du sous-sol de l'hôtel de ville.

Résolution 2025-02-0048

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser le directeur du Bureau de projets à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'offre de services de Construction M. Prévost, au montant de 8 910,56 \$ (taxes incluses), relative à l'aménagement du sous-sol de l'hôtel de ville pour y localiser la FADOQ Cookshire.

Cette dépense est financée à même le fonds de roulement de la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Ecce Terra, arpenteurs-géomètres – Paiement d'honoraires professionnels concernant la réfection de la rue Principale Est (TECQ).

Résolution 2025-02-0049

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement au montant de 10 922,63 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Ecce Terra, arpenteurs-géomètres relatifs à la réfection de la rue Principale Est, secteur Cookshire.

Cette dépense est financée par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Excavation Steve Leblanc – Paiement d’honoraires professionnels supplémentaires concernant le trottoir sur la route 251 (R-9348).

Résolution 2025-02-0050

CONSIDÉRANT l’adjudication du contrat concernant les travaux de construction d’un nouveau trottoir sur la route 251 au montant de 155 521,97 \$ selon la résolution 2024-01-9348;

CONSIDÉRANT la facturation du décompte progressif final et de frais supplémentaires au montant total de 157 391,62 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation du Bureau de projets;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est financée par le Programme d’aide financière du Fonds de la sécurité routière 2024-2025 (PAFFSR);

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d’autoriser le paiement au montant de 157 391,62 \$ à Excavation Steve Leblanc concernant la construction d’un nouveau trottoir sur la route 251.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 10) Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Paiement d’honoraires professionnels concernant divers dossiers.

Résolution 2025-02-0051

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d’autoriser le paiement de 1 217,80 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) concernant divers dossiers.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 11) FNX Innov inc. – Paiement d’honoraires professionnels concernant le Barrage Sawyerville (R-7964).

Résolution 2025-02-0052

CONSIDÉRANT la résolution 2021-10-7964 mandatant FNX Innov inc. concernant la préparation des plans et devis pour les travaux de réfection du barrage X0002545 à Sawyerville;

CONSIDÉRANT le mandat autorisé au montant de 38 150 \$;

CONSIDÉRANT la facturation de frais supplémentaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d’autoriser le paiement au montant de 7 890,16 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels supplémentaires de FNX Innov inc. concernant la préparation des plans et devis pour les travaux de réfection du barrage X0002545 à Sawyerville.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 12) Gravière Bouchard – Approvisionnement en gravier pour le stationnement de la Halte routière du secteur Johnville.

Résolution 2025-02-0053

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser le paiement au montant de 12 266,85 \$ (taxes incluses) à Gravière Bouchard concernant l'approvisionnement en gravier pour le stationnement de la Halte routière du secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Pavage Estrie-Beauce – Paiement d'honoraires professionnels concernant la rue Bibeau (TECQ).

Résolution 2025-02-0054

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser le paiement au montant de 23 654,17 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Pavage Estrie-Beauce (9256-7809 Québec inc.) concernant les travaux de pavage de la rue Bibeau.

Cette dépense est financée par le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Robitaille Équipement inc. – Paiement d'honoraires professionnels concernant des lames de déneigement.

Résolution 2025-02-0055

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement au montant de 6 698,44 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Robitaille Équipement inc. concernant l'approvisionnement en lames de déneigement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Turco-Shank Construction – Paiement d'honoraires professionnels concernant divers travaux au Centre communautaire Sawyerville (75% FRR-volet 2 et 25% PTI).

Résolution 2025-02-0056

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser le paiement au montant de 41 385,93 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Turco-Shank Construction concernant divers travaux au Centre communautaire Sawyerville.

Cette dépense est financée à un taux de 75 % par le volet 2 du Programme d'aide financière du Fonds régions et ruralité (FRR) et à un taux de 25 % par le Programme triennal d'immobilisations (PTI) de la ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Terrain municipal situé au 560, rue Albert, secteur Cookshire (partie du lot 4 487 628) – Offre d'échange de terrain voisin (partie du lot 4 487 531).

Résolution 2025-02-0057

CONSIDÉRANT la demande de Location Cookshire pour céder un terrain (partie du lot 4 487 531) en échange d'un terrain municipal voisin situé au 560, rue Albert, secteur Cookshire (partie du lot 4 487 628);

CONSIDÉRANT QUE la superficie des terrains est similaire;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise l'ajustement des limites de terrain respectives;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Bureau de projets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE soit autorisée l'échange de terrain proposé par Location Cookshire, conditionnellement à ce que les frais de notaire et d'arpenteur le cas échéant soient aux frais de Location Cookshire;

QUE soient autorisés le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, l'échange de terrain proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Gala reconnaissance des employés du Haut-Saint-François du Comité d'adaptation de la main d'œuvre du Haut-Saint-François (CAMO) – Nomination de deux représentants.

Résolution 2025-02-0058

CONSIDÉRANT l'aide financière allouée pour le Gala reconnaissance des employés du Haut-Saint-François du Comité d'adaptation de la main d'œuvre du Haut-Saint-François (CAMO) selon la résolution 2024-09-9809;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se tiendra le 22 février prochain;

CONSIDÉRANT QUE la présence de deux représentants municipaux est permise;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de nommer le conseiller Roger Thibault et la conseillère Josée Pérusse, ou à défaut le maire, afin de représenter la Ville de Cookshire-Eaton lors du Gala reconnaissance des employés du Haut-Saint-François du Comité d'adaptation de la main d'œuvre du Haut-Saint-François (CAMO).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour l'entretien du réseau routier municipal – Autorisation.

Résolution 2025-02-0059

Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques pour l'entretien du réseau routier municipal

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'approuver l'utilisation d'un montant de 300 000 \$ provenant du fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines

voies publiques pour l'entretien du réseau routier municipal (fonds gravières et sablières).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Commission municipale du Québec – Demande d'exemption de taxes du Centre communautaire de Bulwer inc. pour l'immeuble situé au 254, chemin Jordan Hill.

Résolution 2025-02-0060

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

Objet : Demande d'exemption de taxes aux fins d'exemption de taxes

Organisme : Centre Communautaire de Bulwer inc.

Adresse : 254, chemin Jordan Hill

Dossier : CMQ-71390-001

ATTENDU que la Commission municipale du Québec, ci-après nommée la « Commission », est saisie d'une demande de reconnaissance pour exemption des taxes foncières;

ATTENDU que la demande a pour but d'exempter le Centre Communautaire de Bulwer inc. du paiement des taxes foncière pour l'immeuble situé au 254, chemin Jordan Hill à Cookshire-Eaton;

ATTENDU que la Commission consulte la Ville de Cookshire-Eaton pour qu'elle donne son opinion sur la demande;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE la Commission soit informée que la Ville de Cookshire-Eaton est favorable à la demande;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton ne soit pas présente dans l'éventualité où la Commission tient une audience.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Appel d'offres concernant l'implantation des services informatiques privés pour l'année 2025 – Nomination des membres du comité de sélection.

Résolution 2025-02-0061

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu de nommer les membres suivants pour former le comité de sélection pour le contrat d'implantation et de soutien des services informatiques privés pour l'année 2025, à savoir :

- la greffière;
- l'urbaniste;
- le directeur général; et
- le maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Aménagement et urbanisme

- 1) Demande d'autorisation à la CPTAQ – Projet d'agrandissement acéricole pour l'immeuble situé au 830, rue Pope, secteur Cookshire (lots 4 486 985 et 6 417 297).

Résolution 2025-02-0062

CONSIDÉRANT que La Cabane Chez Arthur s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour son immeuble situé au 830, rue Pope, secteur Cookshire (lots 4 486 985 et 6 417 297);

CONSIDÉRANT que le demandeur désire acquérir le lot 4 486 985, d'une superficie de près de 4,13 hectares et voisin de sa propriété, afin d'agrandir son exploitation acéricole et protéger la canopée forestière contigüe à son exploitation;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

CONSIDÉRANT que la demande ne vise pas l'ajout d'une résidence;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne modifierait pas les caractéristiques du milieu;

CONSIDÉRANT que les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation agricole des lots avoisinants sont nulles;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ne viendrait pas altérer l'homogénéité de l'exploitation agricole;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas atteinte à l'intégrité de la zone agricole;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu que le conseil municipal accepte d'appuyer la demande présentée par La Cabane Chez Arthur pour obtenir de la CPTAQ une autorisation afin d'acquérir le lot 4 486 985 du cadastre du Québec d'une superficie d'environ 4,13 hectares, aux fins d'agrandissement de son exploitation acéricole située au 830, rue Pope, secteur Cookshire (lots 4 486 985 et 6 417 297).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Communications et vie communautaire

- 1) Ressources humaines – Embauche d'une coordonnatrice au service d'animation estivale 2025.

Résolution 2025-02-0063

CONSIDÉRANT l'offre d'un service d'animation estivale (ci-après nommé « SAE ») pour la semaine de relâche et la saison estivale 2025 pour les résidents et non-résidents du territoire de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT les recommandations de la coordonnatrice au Services des loisirs, communications et vie culturelle;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu de retenir les services du candidat numéro AE-MORLEA à titre de coordonnateur du Service d'animation estivale (SAE) 2025, au taux horaire de 20 \$, selon l'horaire suivant :

- à temps partiel du 17 février au 19 mars 2025, à raison d'un horaire hebdomadaire de 28 heures;

- à temps complet du 1^{er} mai au 29 août 2025, à raison d'un horaire hebdomadaire de 40 heures.

La coordonnatrice au Services des loisirs, communications et vie culturelle est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la convention d'emploi relative à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Polyvalente Louis Saint-Laurent d'East Angus – Demande de participation concernant l'album des finissants.

Résolution 2025-02-0064

CONSIDÉRANT la demande de participation de la Polyvalente Louis Saint-Laurent d'East Angus pour l'album des finissants 2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE des enfants du territoire de Cookshire-Eaton sont finissants de cette cohorte;

CONSIDÉRANT la recommandation de la trésorière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser une aide financière au montant de 125 \$ pour l'achat d'un espace publicitaire d'une demi-page à l'album des finissants de la Polyvalente Louis Saint-Laurent d'East Angus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Journées de la persévérance scolaire 2025 – Participation.

Résolution 2025-02-0065

Proclamation des journées de la persévérance scolaire (JPS) du 10 au 14 février 2025

CONSIDÉRANT que les décideurs et les élus des Laurentides ont placé la lutte contre le décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, reconnaissant son impact sur l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des répercussions économiques significatives, évaluées à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement dans les Laurentides et à 1,9 milliard de dollars à l'échelle du Québec (ISQ – 2015);

CONSIDÉRANT que malgré les progrès, selon les dernières données du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) 12,7 % des jeunes des Laurentides (taux annuel de sortie du secondaire sans diplôme ni qualification 2021 selon les données, mises à jour en décembre 2023, du ministère de l'Éducation) quittent le système scolaire sans avoir obtenu de diplôme ni de qualification;

CONSIDÉRANT que chaque action positive entreprise pendant les Journées de la persévérance scolaire peut contribuer significativement à réduire le décrochage scolaire et à bâtir un avenir plus fort et plus équitable pour tous;

CONSIDÉRANT l'efficacité prouvée des initiatives de prévention du

décrochage scolaire, économiquement plus avantageuses que les interventions tardives;

CONSIDÉRANT que la persévérance scolaire est un enjeu social nécessitant une mobilisation collective depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle;

CONSIDÉRANT l'organisation par les Partenaires pour la Réussite Éducative dans les Laurentides (PREL) des Journées de la persévérance scolaire du 10 au 14 février 2025, sous le thème du « LA PERSÉVÉRANCE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE », visant à valoriser et soutenir la persévérance des jeunes;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire s'impliquer lors de cet événement d'envergure;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par MC, appuyé le conseiller Roger Thibault et résolu :

DE PROCLAMER les 10, 11, 12, 13, et 14 février 2025 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

DE PROMOUVOIR activement les Journées de la persévérance scolaire en sensibilisant nos citoyens, nos écoles et nos partenaires communautaires à l'importance de cette cause;

D'AFFICHER fièrement la couleur verte sur les éléments visuels de la municipalité, symbolisant la jeunesse, l'espérance et le soutien aux jeunes dans leur parcours éducatif;

DE PARTICIPER au **jeudiPERSEVERT**;

D'ACCROÎTRE l'accessibilité aux ressources éducatives en soutenant les bibliothèques publiques, les centres d'apprentissage et les initiatives de tutorat bénévole dans notre communauté;

D'APPUYER activement le PREL ainsi que tous les partenaires mobilisés dans la lutte contre le décrochage scolaire, incluant les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement local et régional, de la santé, des services sociaux, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires;

DE TRANSMETTRE une copie de cette résolution au PREL à l'adresse info@prel.qc.ca.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Projet Circonflex avec la MRC – Accord de réception de casiers en bois (annulation).

Le conseil est informé de l'annulation de ce projet par la MRC.

5) Journal du Haut-Saint-François – Cotisation pour l'année 2025.

Résolution 2025-02-0066

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'autoriser le paiement de la cotisation pour l'année 2025, correspondant à un taux de 2,15 \$ par habitant pour un total de 11 745,40 \$ (non taxable), au Journal du Haut-Saint-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Fête de la pêche – Demande de subvention pour la 2e édition (MELCCFP).

Résolution 2025-02-0067

CONSIDÉRANT que la Fête de la pêche aura lieu le samedi 7 juin 2025 à l'Étang Cloutier;

CONSIDÉRANT qu'une subvention est disponible auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) afin de procéder à l'achat d'alevins destinés à l'ensemencement de l'étang;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu de nommer la coordonnatrice du Service des loisirs, communications et vie culturelle à titre de mandataire responsable d'élaborer cette demande de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Rendez-vous québécois du loisirs rural 2025 – Inscription.

Résolution 2025-02-0068

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement au montant de 250 \$ (taxes applicables en sus) pour l'inscription de la coordonnatrice du Service des loisirs, communications et vie culturelle au Rendez-vous québécois du loisirs rural qui se tiendra du 6 au 8 mai prochain dans la MRC de la Nouvelle-Beauce.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont remboursés selon la *Politique du personnel-cadre de la Ville de Cookshire-Eaton* en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Travaux publics

- 1) Ressources humaines – Fin du lien d'emploi avec un journalier permanent.

Résolution 2025-02-0069

CONSIDÉRANT la démission d'un journalier permanent au Service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de mettre fin au lien d'emploi du candidat numéro TP-CHAANT, rétroactivement au 17 janvier 2025, conformément à la convention collective en vigueur, et de remercier le salarié pour le service accompli au sein de l'équipe municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Approvisionnement en lames d'usure pour le déneigement.

Résolution 2025-02-0070

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement au montant de

8 540 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Transport Guy Hamel concernant l’approvisionnement en inventaire de lames de déneigement.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 3) Projet « Le tri à l’école, un petit geste, un grand impact » – Participation municipale.

Résolution 2025-02-0071

CONSIDÉRANT l’importance de responsabiliser les citoyens envers le développement durable de l’environnement par l’apprentissage, dès le plus jeune âge, du tri à la source des matières recyclables et organiques et ainsi la réduction des déchets;

CONSIDÉRANT le projet mené par la Ville de Cookshire-Eaton sous le thème « Le tri à l’école, un petit geste, un grand impact », afin de fournir des îlots multimatières extérieurs permettant à l’ensemble des usagers des parcs scolaires de trier les matières;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise la collaboration avec les quatre organismes scolaires du territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu :

D’AUTORISER l’acquisition de quatre îlots multimatières, d’une somme de 7 750 \$ (taxes applicables en sus), auprès du Groupe BR Métal (Mobilier Public.com);

DE LIVRER un équipement par institution scolaire du territoire, conditionnement à leur approbation;

DE FOURNIR une participation en main d’œuvre et matériel pour l’installation et la vidange en saison estivale au besoin.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 4) Système de collecte intelligente – Approvisionnement pour un second équipement.

Résolution 2025-02-0072

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d’autoriser le paiement au montant de 20 289 \$ (taxes applicables en sus) à PG Solutions concernant l’acquisition d’un second équipement de système de collecte intelligente.

La technicienne en développement durable est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document afférent à la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 5) Flotte de véhicules – Réparations supplémentaires à l’unité 67-16 (R-2024-12-10011).

Résolution 2025-02-0073

CONSIDÉRANT les travaux de mise à niveau de l’unité 67-16 autorisés selon

la résolution 2024-12-10011;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires afin d'assurer la longévité du véhicule;

CONSIDÉRANT l'utilisation principale du véhicule pour la collecte des matières organiques et son utilisation secondaire en cas de bris au véhicule principale pour la collecte des matières recyclables et résiduelles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'autoriser le paiement au montant de 18 460,85 \$ (taxes applicables en sus) pour les honoraires professionnels de Labrie Environmental Group ULC relatifs aux réparations supplémentaires de l'unité 67-16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J. Sécurité publique, activités d'agglomération

- 1) Consultation publique concernant une antenne de télécommunication – Nomination de représentant et délégation du pouvoir de fixer et présider la consultation publique.

Résolution 2025-02-0074

CONSIDÉRANT QU'en vertu du processus de consultation publique établi par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), une ville doit tenir une assemblée publique sur un projet de règlement par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil fixe la date, l'heure et le lieu de l'assemblée; il peut également déléguer tout ou partie de ce pouvoir au greffier de la ville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

DE DÉLÉGUEUR à la greffière le pouvoir de présider et fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur l'antenne de télécommunications érigée au 453, chemin Jordan Hill, secteur Johnville aux fins de sécurité publique;

D'INVITER les élus afin de représenter la municipalité lors de cet événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K. Proposition(s) des membres du conseil

Aucune.

L. Avis de motion

- 1) *Règlement 371-2025 décrétant une dépense de 5 100 000 \$ et un emprunt de 1 103 966 \$ afin de réaliser la réfection de divers segments de chemins, comprenant une subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du volet Redressement – Sécurisation, réseau prioritaire, du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 3 996 034 \$ – Avis de motion et adoption du projet de règlement.*

Résolution 2025-02-0075

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Charpentier qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant une dépense de 5 100 000 \$ et un emprunt de 1 103 966 \$ afin de réaliser la réfection de divers segments de chemins, comprenant une subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du volet Redressement – Sécurisation, réseau prioritaire, du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 3 996 034 \$.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

Résolution 2025-02-0076

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'adopter le projet de *Règlement 371-2025 décrétant une dépense de 5 100 000 \$ et un emprunt de 1 103 966 \$ afin de réaliser la réfection de divers segments de chemins, comprenant une subvention du ministère des Transports accordée dans le cadre du volet Redressement – Sécurisation, réseau prioritaire, du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) au montant de 3 996 034 \$.*

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Étude et adoption de règlements

- 1) *Règlement 370-2025 amendant le Règlement de zonage numéro 286-2021 concernant les unités d'habitation accessoire (UHA) – Compte-rendu de la consultation publique du 28 janvier 2025 et Adoption du second projet.*

Résolution 2025-02-0077

Il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'adopter le second projet de règlement, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N. Varia

- 1) Comité de loisirs du Camping Prévert – Commandite pour l'année 2025.

Résolution 2025-02-0078

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser le paiement d'une aide financière au montant de 250 \$ au Comité de loisirs du Camping Prévert pour ses activités de l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Congrès annuel du développement local 2025 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Représentation.

Résolution 2025-02-0079

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le maire Mario Gendron et le directeur général Martin Tremblay afin de représenter la Ville de Cookshire-Eaton lors du Congrès annuel du développement local 2025 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), qui se tiendra les 22 et 23 avril 2025 au Centre des congrès de Lévis.

Les frais de déplacement et d'hébergement s'il y a lieu sont remboursés selon le *Règlement de traitement des élu(e)s municipaux* et la *Politique du personnel-cadre de la Ville de Cookshire-Eaton* en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Forum du Plan de développement de la zone agricole et forestière (PDZA) du Haut-Saint-François – Représentation.

Résolution 2025-02-0080

Il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser le maire Mario Gendron, le directeur général Martin Tremblay et l'urbaniste Étienne Gagnon-Desrosiers afin de représenter la Ville de Cookshire-Eaton lors du Forum du Plan de développement de la zone agricole et forestière (PDZA) du Haut-Saint-François, qui se tiendra le 20 février 2025 au Centre communautaire de Bury.

Les frais de déplacement s'il y a lieu sont remboursés selon le *Règlement de traitement des élu(e)s municipaux* et la *Politique du personnel-cadre de la Ville de Cookshire-Eaton* en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

O. Période de questions

- 1) Un citoyen questionne le conseil relativement aux récents incendies dans le secteur Johnville.
- 2) Un citoyen questionne le conseil relativement au litige juridique en conformité règlementaire du zonage. Le conseil émet que la CPTAQ est au dossier, ce qui suspens les procédures municipales.

P. Ajournement ou levée de la séance

Résolution 2025-02-0081

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance soit levée à 20 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Françoise Ruel
Greffière